



N° 26-04-22

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le jeudi 23 avril à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

**Présents : 23**

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - Mme Régine JOYEAU - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - Mme Jennifer NUNES - Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI

**Absents : 6**

Mme Anne-Laure SIGWALD - M. Jimmy FERNANDES - M. Hamza ZEMMOURI - M. Eric MORLOT - Mme Nathalie JOBARD - M. Marc CLOUET

**Pouvoirs : 6**

Mme Anne-Laure SIGWALD pouvoir à M. Patrick CANCOUËT  
Mme Nathalie JOBARD pouvoir à Mme Johanna NEDELEC  
M. Jimmy FERNANDES pouvoir à Mme Samia BELKHIR  
M. Hamza ZEMMOURI pouvoir à M. Sergio ALBARELLO  
M. Eric MORLOT pouvoir à M. Gildas FOUEDJEU  
M. Marc CLOUET pouvoir à Mme Jennifer NUNES

<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de Conseillers Présents</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de Conseillers Votants</b>	<b>29</b>
<b>Date de convocation</b>	<b>16/04/2026</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>17/04/2026</b>

**Objet : Participation financière de la commune de Groslay au Centre Nautique Intercommunal de Montmorency - Exercice 2026**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants relatifs aux syndicats intercommunaux,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57, relative à la gestion budgétaire des collectivités locales,

**VU** la délibération n°4 du Comité Syndical du Centre Nautique Intercommunal de Montmorency en date du 20 février 2026 approuvant le budget de l'exercice 2026 et fixant la répartition des contributions financières entre les communes membres,

**VU** l'avis de la commission des finances du mardi 21 avril 2026,

**CONSIDERANT** que la commune de Groslay est membre du Centre Nautique Intercommunal de Montmorency et qu'à ce titre elle participe au financement du fonctionnement et des investissements de cet équipement public intercommunal utilisé par les habitants des communes adhérentes,

**CONSIDERANT** que cette participation constitue une contribution obligatoire de la commune au financement du syndicat intercommunal et qu'elle peut, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, être mise en recouvrement par voie fiscale, c'est-à-dire recouvrée par l'administration fiscale auprès des contribuables de la commune,

**CONSIDERANT** qu'il appartient au Conseil municipal d'autoriser cette mise en recouvrement,

Entendu le rapport de Madame DEGLIAME, Maire Adjointe déléguée aux Finances,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, **DECIDE** :

**Article 1 : D'APPROUVER** la participation financière de la commune de Groslay au Centre Nautique Intercommunal de Montmorency pour l'exercice 2026, pour un montant de **158 463 €**.

**Article 2 : D'AUTORISER** la mise en recouvrement de cette participation par voie fiscale pour l'exercice 2026.

**Article 6 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Publiée - Notifiée le  
Certifiée exécutoire par le Maire  
le

François JEFFROY



Le Secrétaire de séance  
Samia BELKHIR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.